



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## retraite mutualiste du combattant

Question écrite n° 100881

### Texte de la question

Mme Paulette Guinchard attire l'attention de M. le ministre délégué aux anciens combattants sur la nécessité de relever à 130 points le plafond majorable de la retraite mutualiste du combattant dans le cadre de la prochaine loi de finances. Elle lui rappelle que la dernière revalorisation remonte à 2003 et que depuis lors l'indice de référence des pensions militaires d'invalidité stagne à 122,5 points malgré les engagements répétés du Gouvernement d'une revalorisation significative. Elle lui demande s'il est dans les intentions du Gouvernement de répondre enfin aux attentes légitimes du monde combattant en portant au 1er janvier 2007 à 130 points l'indice de référence des pensions militaires d'invalidité. Elle lui demande également les mesures que compte prendre le Gouvernement pour le rattrapage du montant de la retraite du combattant.

### Texte de la réponse

La loi n° 2002-1575 du 30 décembre 2002 portant loi de finances pour 2003 a prévu, en son article 114, un relèvement exceptionnel du plafond majorable de la rente mutualiste, qui est passé de 115 à 122,5 points. L'augmentation substantielle du plafond majorable de 7,5 points en 2003, alors que par le passé elle n'était que de 5 points par an, a représenté un effort important sur le plan budgétaire. Depuis, 205 millions d'euros ont été inscrits dans la loi de finances pour 2005, soit une augmentation de 3,12 % par rapport à celle de 2004, qui prévoyait 199 millions d'euros pour financer la prise en charge de la participation de l'État. Cette dotation est en progression de 8,8 millions d'euros dans le budget 2006, compte tenu de l'augmentation prévisionnelle du nombre des parties prenantes. La poursuite du relèvement de ce plafond figure au nombre des priorités du ministre délégué aux anciens combattants, mais sa réalisation reste tributaire des marges de progression budgétaires dont le caractère est très contraint.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Paulette Guinchard](#)

**Circonscription :** Doubs (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 100881

**Rubrique :** Anciens combattants et victimes de guerre

**Ministère interrogé :** anciens combattants

**Ministère attributaire :** anciens combattants

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 25 juillet 2006, page 7694

**Réponse publiée le :** 5 septembre 2006, page 9318